



PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 5 février 2024

REPRESSION DES FRAUDES

Contrôles continus dans les grandes et moyennes surfaces de l'Hérault

Conformément aux annonces du Gouvernement, **le préfet de l'Hérault François-Xavier Lauch annonce des contrôles continus dans la grande distribution.**

5 opérations menées par les agents DGCCRF de la Direction Départementale de la Protection des Populations se sont déroulées la semaine passée au sein de grandes et moyennes surfaces dans l'Hérault :

- Auchan (Pérols)
- E-Leclerc (St Aunès)
- Hyper U (Agde)
- Intermarché (Agde)
- Lidl (Mauguio)

L'objectif de ces contrôles est de vérifier l'absence de pratiques qui pourraient induire le consommateur en erreur sur l'origine des produits et de traquer les comportements de fraude comme la francisation des produits (fausse allégation d'origine française sur le produit).

Les agents de la DDPP 34 n'ont pas constaté d'infraction ou de manquement majeur au sein des rayons contrôlés (notamment ceux des fruits, légumes et viandes).

Si les allégations relatives aux caractères français et/ou local sont très majoritairement respectées, des anomalies ont toutefois été constatées dans deux magasins. Tout d'abord dans l'Intermarché d'Agde où une banderole mettait en avant des produits de producteurs français alors que trois références étaient d'origine étrangères. Cette banderole a été immédiatement retirée par le responsable de rayon sur prescription des agents de contrôle. Ensuite dans l'Hyper U d'Agde où certains fruits et légumes U n'étaient pas français alors que le site internet du magasin mentionnait que « 100% des produits bruts U frais en fruits et légumes sont français ».

Ces contrôles vont se poursuivre de manière continue dans les grandes et moyennes surfaces de l'Hérault. Les irrégularités constatées, en particulier les fausses allégations, font l'objet de suites administratives et, le cas échéant, de procès-verbaux transmis au procureur de la République.

Des contrôles seront également opérés chez les industriels et les négociants par les agents des douanes et de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2